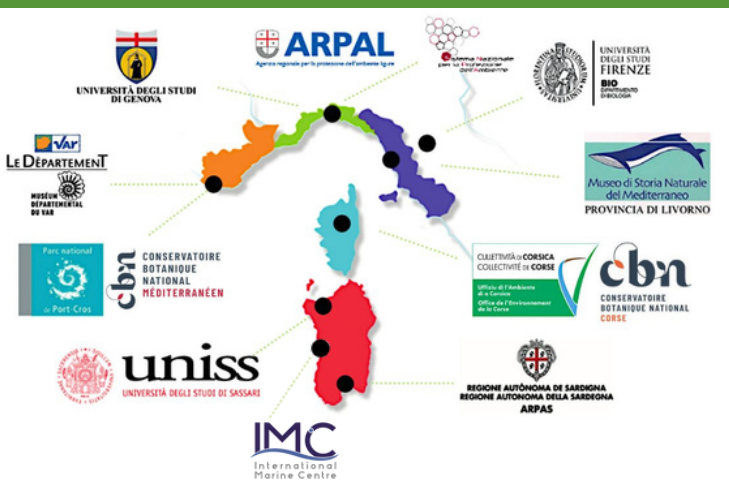




Actions pour Limiter les risques de diffusion des espèces Introduites Envahissantes en Méditerranée



Interreg



Cofinanziato
dall'Unione europea
Cofinanziato
per l'Unione europea



ALIEM
VIGIL

Marittimo-IT FR-Maritime

FRELON ASIATIQUE

PARUTION D'UN NOUVEAU GUIDE "MIEUX LE CONNAÎTRE POUR AGIR"

Ce guide pratique réalisé par l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française) s'adresse à un large public : apiculteurs, élus locaux, agents des espaces verts, jardiniers, enseignants, citoyens engagés.

Il constitue un **outil de sensibilisation et d'action**, pour construire localement des plans de lutte cohérents, durables et efficaces.

- Un guide actualisé, des méthodes de piégeage efficaces et sélectives.
- Des témoignages et retours d'expérience.
- Un cadre législatif mis en place pour organiser la lutte.

Pour en savoir plus



UTILISATION DE LA RADIO-TÉLÉMÉTRIE POUR DÉTECTER LES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES : UNE AVANCÉE TECHNOLOGIQUE CONFRONTÉE À DES DÉFIS TECHNIQUES

1

Bien que cette technique soit déjà utilisée, elle souffre de limitations : coût élevé de l'équipement et poids des balises. Toutefois, des recherches menées depuis 2023 laissent entrevoir des améliorations :

- **Miniaturisation des balises** : en réduisant encore le poids des balises, il serait possible de permettre aux frelons de voler plus facilement et de rentrer rapidement à leur nid. De plus, les premières générations d'ouvrières, plus légères (0,28 g à 0,35 g), pourraient être équipées dès leur arrivée sur les ruchers avec des balises pesant moins de 0,18 g.
- **Optimisation du marquage** : l'amélioration des protocoles d'anesthésie et de fixation de la balise permettrait de réduire le temps de marquage et d'augmenter l'efficacité de la procédure.
- **Utilisation d'un drone** : équipé d'une antenne radio-téléométrique, il permettrait de surmonter les obstacles environnementaux. En plaçant le détecteur au-dessus de la végétation ou de bâtiments, il serait possible de maintenir le signal même dans des zones denses, améliorant ainsi la précision du suivi.

Les travaux menés par l'ITSAP et l'INRAe portent sur l'évaluation d'un prototype de balise ultra-légère, baptisée LOCNЕСТ et développée par la société INTUITE (Toulouse, France). Cette balise, à peine plus lourde qu'une abeille (poids 0,13 g), permet d'équiper tous les frelons, quel que soit leur poids (modèle d'ailleurs testé avec succès par l'OEC pour la détection du premier nid en Août 2024). Sa portée dépasse 1,2 km, réduisant les pertes de signal en milieu ouvert et améliorant la réception en forêt. Son autonomie (3 à 4 h) reste cependant une contrainte si le frelon tarde à retourner à son nid.

[Article complet ITSAP](#)

DU NOUVEAU DANS LA LÉGISLATION FRANÇAISE !

Depuis le mois de mars 2025, une nouvelle loi encadre la lutte contre le frelon à pattes jaunes, elle prévoit notamment :

- **La création d'un plan national de lutte** porté par GDS France et Fredon France en lien avec d'autres acteurs sanitaires et scientifiques. Ce plan sera décliné en plans départementaux adaptés aux réalités locales.
- **L'encadrement du piégeage** pour assurer son efficacité tout en limitant les impacts sur les autres espèces.
- **L'indemnisation** des apiculteurs.
- **Le soutien financier** à la recherche et à l'information.



ET EN CORSE AUSSI ! PUBLICATION DU DÉCRET RELATIF À L'EXTENSION DES COMPÉTENCES DU PRÉSIDENT DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DE L'INTRODUCTION ET DE LA PROPAGATION DES EEE

Pris en application de la loi relative à la biodiversité du 24 juillet 2019 et en particulier des articles 1.411-5 et 1.411-6 du code de l'environnement, ce texte très attendu précise les modalités réglementaires du transfert des compétences à la Collectivité de Corse du dispositif d'établissement des listes des espèces exotiques envahissantes et du régime de leurs autorisations.

En conséquences, l'OEC est désormais chargé d'élaborer les listes régionales des EEE (flore et faune) pour la Corse et de délivrer les autorisations de niveau 1 et de niveau 2, respectivement relatives à l'introduction dans le milieu naturel et la détention, le transport, l'importation au profit d'établissements de recherche, ou procédant à la production et à la commercialisation pour les établissements commerciaux.

Une manifestation labellisée au sein du programme national Joli mois de l'Europe 2025



Une journée tout public organisée le 6 mai 2025 par l'Office de l'Environnement de la Corse au travers de l'OCIC, la mission SAPS de l'Università di Corsica Pasquale Paoli et les étudiants de Master 1 Gestion de l'Environnement. Elle a permis de réunir étudiants, chercheurs, gestionnaires d'espaces naturels autour de cette problématique majeure. Nous avons eu le plaisir d'accueillir en tant qu'invité d'honneur le Dr Alain Roques, directeur de de recherche sémérite à l'INRAE, spécialiste reconnu au niveau international qui a notamment présenté le réseau de surveillance des coléoptères xylophages déployé dans le cadre du projet ALIEM.



Conférences et tables rondes se sont succédées tout au long de la journée abordant ainsi les impacts des EEE sur la biodiversité, l'économie ou encore les risques sanitaires.

L'occasion également de redécouvrir l'Exposition ALIENS ! Faune et Flore venues d'ailleurs réalisée dans le cadre du premier projet ALIEM.



EEE : PROJET PILOTE DE SURVEILLANCE PAR CAMÉRA

Biodiversa+ a lancé en janvier 2023 un projet pilote axé sur le « Suivi des EEE à l'aide de méthodes basées sur l'image ». Initialement prévu pour un an, le projet pilote a été prolongé jusqu'en 2024 et se poursuivra jusqu'en 2027. Ce rapport résume les enseignements tirés des deux premières années du projet.

L'objectif est de tester des outils pratiques et évolutifs qui peuvent aider les pays à surveiller les EEE de manière plus cohérente. Le projet se concentre sur deux groupes, les plantes envahissantes et les insectes, et utilise la technologie des caméras, l'apprentissage profond et des protocoles partagés pour tenter de rendre la surveillance plus facile, plus rapide et plus alignée à travers l'Europe.



 En savoir plus et télécharger le rapport

Envahissantes en France, ces plantes aquatiques originaires d'Amérique du Sud, perturbent les écosystèmes et certaines activités humaines.

Malgré des efforts de gestion depuis plusieurs décennies, leur contrôle reste complexe.

Ce webinaire proposé le 29 avril 2025 par le Centre de Ressources des EEE a présenté trois retours d'expérience :

- Nicolas Pipet (IIBSN) : 30 ans de gestion dans le Marais poitevin.
- Emmanuelle Argenti (Parc Naturel régional de Bracciano-Martignano) : un cas de colonisation récente sur les rives du lac de Bracciano en Italie.
- Lilia Mzali (INRAE) : résultats sur la germination des jussies et ses enjeux de gestion dans les marais charentais.



LA PYRALE DU BUIS SOUS SURVEILLANCE EN SARDAIGNE

Article proposé par Arturo Cocco (UNISS)



Avec le printemps, la surveillance de la pyrale du buis, *Cydalima perspectalis*, a repris dans le sud de la Sardaigne, dans la zone de Carbonia, une région qui conserve encore la beauté naturelle de la Sardaigne, avec des vues à couper le souffle !

La pyrale du buis, originaire d'Asie, menace gravement les buis des Baléares, une espèce rare menacée d'extinction à l'état naturel en Italie. Les larves se nourrissent des feuilles, provoquant une défoliation totale de la plante. Dans certains cas, elles érodent également les branches, mettant en péril la survie de la plante.

→ Dans le cadre des projets ALIEM, pour surveiller et contenir la nocivité de l'insecte, de nombreux pièges à phéromones ont été placés dans la zone de propagation des buis des Baléares, afin de détecter la présence du ravageur et d'intervenir rapidement par des actions visant à protéger cette espèce rare du maquis méditerranéen.

ALERTE, EXTENSION ! QUÊTE DE SIGNALEMENT DE L'HERBE DE LA PAMPA

4

Cortaderia selloana fait partie de la liste nationale des EEE réglementées de France en vertu de l'arrêté du 2 mars 2023, annexe de l'arrêté du 14 février 2018 faisant état de la liste sus-citée, rendant toute activité en lien avec la plante interdite.

L'objectif de cette quête est de renforcer la sensibilisation de la population et d'engager une participation citoyenne pour appliquer le plus efficacement possible la stratégie de lutte du projet LIFE COOP CORTADERIA 2023-2028. Les premiers résultats de participation ayant été très encourageants, la portée de la quête a été étendue et a pris une dimension nationale depuis le 15 avril 2025.

✓ Il est désormais possible à tout un chacun de signaler la présence de cette invasive partout sur le territoire hexagonal et plus seulement en région.



ALERTE HERBE DE LA PAMPA



disponible via l'application mobile INPN Espèces

FOURMI ÉLECTRIQUE : UN SECOND FOYER DANS LE VAR

Wasmannia auropunctata, ou fourmi électrique, est l'une des espèces les plus envahissantes au monde. Originaire d'Amérique du Sud, elle a été détectée pour la première fois en France en 2022 à Toulon dans le Var. Fin 2024, l'espèce a été repérée dans un second foyer, toujours dans le Var, à La Croix-Valmer.

Ces deux infestations ne semblent toutefois pas directement liées.



LA FREDON PACA INVESTIT DANS LA LUTTE

“L'espèce est considérée comme une menace majeure (Blight 2019), ce qui a conduit à **son inscription en 2022 parmi les 88 espèces exotiques envahissantes strictement réglementées en Europe.**

La fourmi électrique a été détectée pour la première fois en France en 2022 par Olivier Blight, Enseignant-chercheur. Le foyer est localisé dans une zone résidentielle à Toulon dans le sud de la France.

Dans ce contexte, la FREDON PACA a sollicité une demande de subvention du Fonds Verts dans le cadre de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Plus précisément le projet porte sur un plan d'action sur 3 années (2025-2026-2027) intégrant un état des lieux du périmètre & niveau d'infestation suivi d'un plan de lutte et d'éradication.

La demande de subvention a été accordée pour un démarrage en cette année 2025.

FREDON PACA mène & coordonne les actions liées à ce projet autour d'une équipe composée de techniciens ainsi que des experts myrmécologues Mr Blight et Mr Gomel ainsi que de l'appui du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Le 01.04.2025 a eu lieu la première réunion publique d'information. Le public présent était composé essentiellement de résidents au sein du foyer, du Président du conseil syndical et du syndic de copropriété.

Cette première réunion a permis de présenter le projet en détail ainsi que l'équipe mobilisée pour mener à bien cette mission aux premières personnes concernées et touchées par cet envahisseur”.

PARUTION D'UNE COLLECTION AUDIOVISUELLE SUR LES INVASIONS BIOLOGIQUES

5

Produite par la fondation UVED (Université Virtuelle Environnement et Développement Durable) et parue en mars 2025, cette collection se compose de 14 vidéos sous-titrées en français et en anglais et associées à une transcription textuelle chapitrée et enrichie de figures. La plupart de ces vidéos sont liées à un quiz et à des conseils de lecture.

Objectifs de cette collection :

- Définir une espèce exotique envahissante
- Expliquer le processus d'invasion
- Identifier les différents types d'impacts
- Présenter des méthodes de gestion et des moyens pour s'informer sur le sujet

À découvrir dans ces vidéos :

- Invasions biologiques : quelles conséquences pour nos sociétés ? / Détection précoce et réaction rapide
- Prédateurs introduits dans les îles : quels impacts ?
- Les plantes exotiques envahissantes en forêt ...



Accédez à l'intégralité des contenus : vidéos, quiz et conseils de lecture

PARUTION DU LIVRE "LES INVASIONS BIOLOGIQUES MARINES"

L'ouvrage de Philippe Gouletquer analyse les mécanismes d'introduction des espèces marines envahissantes, leurs effets sur les écosystèmes locaux et les activités humaines. Il présente les avancées scientifiques en matière de détection, de prévention et de gestion, en lien avec les réglementations internationales, européennes et nationales. Cet ouvrage s'adresse aux chercheurs, gestionnaires de l'environnement et citoyens engagés souhaitant approfondir leurs connaissances sur cette problématique et ses solutions.



LES INVASIONS
BIOLOGIQUES
MARINES

Philippe Gouletquer

Quæ

Chef de file



Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica Office de l'Environnement de la Corse

14, Avenue Jean Nicoli
20250 Corte
Tél : +33 4 95 48 11 77
email : ocic@oec.fr

Liens utiles

Interreg



Cofinanziato
dall'Unione europea
Cofinancé par
l'Union européenne



Marittimo-IT FR-Maritime

ALIEM

<https://www.aliem-network.eu/>

Programme ITALIE-FRANCE MARITIME

interreg-maritime.eu

Centre de Ressources EEE

especes-exotiques-envahissantes

INPN EEE

inpn.mnhn/especes-exotiques-envahissantes

